



Compte-rendu du CONSEIL d'ADMINISTRATION du Lundi 4 mai 2015

Présents : Mesdames BEAUDENON, BEAUFORT-LANCELIN, COIFFIER, CUBERA, FRAIGNEAU, GOZE, HATTRAIT, LOPEZ, OUDIN, PREVOT, RENARD et ZAYANI – Monsieur FUGERAY

Excusés : Mesdames IDRISSI et KHAYAT et Messieurs GIL et ZIANE

Absents : Mesdames BELKANICHI, DIDIER, FRANK, HONTEBEYRIE et SAADI
Messieurs BONNEAU, BRUGMANS et EL BOUAJAJI.

Ordre du jour :

- ✓ Point de situation du Centre Social et Culturel "La Colline".
- ✓ Questions diverses

Point de situation du Centre Social et Culturel "La Colline"

RECRUTEMENT d'une nouvelle direction

Christophe FUGERAY, directeur rend compte des étapes de la procédure engagée pour recruter son remplaçant.

- ✓ L'appel à candidatures a été lancé dès le lendemain du dernier CA du 31 mars et le dépôt a été clos le 15 avril 2015.
- ✓ Un jury a été constitué, il était composé de :
 - Membres de l'Association
 - D'un représentant de la Ville
 - D'un représentant de Fédération des Centres Sociaux de la Gironde
- ✓ Sur 60 candidatures reçues, 13 ont été retenues. Le Bureau s'est réuni pour faire une sélection et 5 personnes ont été convoquées pour un 1^{er} entretien.
Sur les 5 personnes, seulement 3 sont venues rencontrer le jury. La semaine du 4 au 7 mai ont lieu les 2^{ème} entretiens avec 2 candidates sélectionnées.

Commentaires

M^{me} PREVOT interroge sur les disponibilités des 2 candidates ?

M^{me} COIFFIER annonce qu'après négociation auprès de leur hiérarchie respective, les 2 candidates pourraient être libres pour le 07 juillet.

M. FUGERAY rappelle au CA qu'il s'engage à venir si nécessaire pour accompagner la nouvelle directrice.

M^{me} COIFFIER informe de son soulagement après ces entretiens, sentiment partagé par le jury car les candidatures sont très intéressantes et les 2 personnes ont un « bon bagage ».

M^{me} LOPEZ informe le CA que le jury a travaillé sur une étude de cas qui sera soumise aux 2 candidates qui ont confirmé leur venue pour le 2^{ème} entretien.

M. FUGERAY souligne que cette démarche de recrutement a été partagée et très bien menée, qu'elle s'est déroulée comme prévu malgré des délais contraints.

M^{me} GOZE trouve que 60 candidatures est un nombre conséquent, mais M. FUGERAY répond par contre que la grande majorité n'était pas adaptée au poste.

Point sur l'activité « vacances » d'avril

M. FUGERAY rend compte du déroulement des vacances d'avril sur les 3 sites d'accueil. L'organisation avec un fonctionnement habituel, bien rodé et l'expérience de l'équipe ont permis un bon déroulement sur les 15 jours de vacances. Il relève une particularité pour le site de la Marègue où il n'y a pas eu le plein de l'accueil maximum mais par contre avec plus de filles que de garçons.

Il y a eu quelques mouvements de personnels pour assurer les accueils des 3/17 ans :

- Yassine ZIANE a remplacé Mourad BEHAR à la marègue pour les 12/17 ans
- Emmeline DEYMAR a été recrutée sur le secteur 3/6 ans (période des vacances)
- Une stagiaire a renforcé l'équipe des 6/11 ans pour remplacer une animatrice en formation la 1^{ère} semaine

Point sur le dossier « Beausite »

M^{me} COIFFIER informe le CA du départ de M. HOUILLIER qui avait bien relancé le projet.

La dernière réunion date du 2 avril où des propositions ont été faites mais ne sont pas encore validées.

- Organisation d'une action partenariale le vendredi 29 mai (Fête des Voisins)
- Réflexion autour de l'objectif opérationnel "Offrir des espaces de parole où chacun pourra exprimer ses besoins et ses projets"
- Prochaine réunion : le 11 mai

COMMENTAIRES

M^{me} HATTRAIT a suivi le projet du bailleur Clairsienne, mais avec le départ de M. FUGERAY elle dit qu'il est souhaitable que la prochaine directrice prenne le relais. Concernant la fête des voisins, des kits sont prêts et la Ville contactera bientôt les associations.

M^{me} CUBERA demande à ce que l'Association Sellier/ Gambetta ne soit pas oubliée

M^{me} COIFFIER questionne sur le remplacement de M. HOULLIER

M^{me} HATTRAIT répond que rien n'est encore fait, peut-être qu'il y aura une personne en interne

Point sur le dossier « La Marègue »

Le poste d'adulte relais

Le CSC Colline avait pu bénéficier d'un poste adulte relais (financé à 80% par l'Etat) pour 3 ans occupé par une médiatrice sur le quartier Beausite. Depuis 2015, il y a eu une autre répartition des quartiers prioritaires pouvant bénéficier du poste proposé par l'Etat et le poste n'a pu être affecté que sur le secteur du 8 mai 1945.

Il est compliqué de mettre un poste sur La Marègue actuellement sans projet clairement défini par tous. Mais sur conseil du représentant de l'État, en janvier 2015, La Colline a tout de même déposé un dossier et le délai pour recruter est fixé au 15 juin 2015. Après cette date il n'y aura aucune possibilité d'obtenir le poste.

M. FUGERAY précise qu'il y a eu incompréhension entre la Colline et la Ville sur le montant restant à financer soit 17000 €uros par an et non pour 3 ans.

Mesdames CUBERA et ZAYANI regrettent ce nouveau découpage prioritaire car beaucoup de personnes avec peu de revenus vivent à Beausite et dans le bas Cenon.

M^{me} OUDIN questionne sur les missions qui seraient confiées au futur titulaire du poste adulte relais ?

M. FUGERAY répond que l'Association est consciente que l'accompagnement et l'insertion professionnelle des jeunes sont prioritaires mais qu'il n'y a pas de projet global actuellement, par manque de moyens. Il faudrait aussi plus de médiation notamment dans le bas Cenon avec le renouvellement urbain. De plus, avec l'expérience du 1^{er} poste adulte relais, on a vu les limites de l'éloignement de la direction sur un secteur où la personne se retrouve isolée sur un quartier.

Le CA doit se positionner ainsi que la Ville sur ce dossier (poste adulte relais sur la Marègue) car la Colline doit prévenir l'Etat avant le 15 juin 2015. Le dossier « de la Marègue » sera une mission prioritaire pour la future directrice.

Des administrateurs demandent une réflexion, puis commentent et proposent des idées :

- Faut-il fermer le site de la Marègue ? car sans réel projet, il y a trop d'incertitudes pour l'avenir.
- Est-ce possible d'affecter les 2 salariés de La Marègue (M^{me} TABOUCI et M. BEHAR) sur un autre quartier comme Beausite par exemple ?
- Si la Colline n'a pas les moyens de compléter le financement du poste, l'Association va être contrainte de le refuser.
- Le diagnostic en cours actuellement permettra de relever les difficultés et faire prendre en compte aux institutions l'urgence des besoins et difficultés rencontrées par les familles.
- La Colline pourrait coopérer avec d'autres associations ou structures, partenariat à développer ?

M^{me} HATTRAIT va demander une réunion rapidement sur le dossier de la Marègue.

Le CA ne peut pas prendre d'engagement en l'état actuel et décide de rediscuter du poste adulte relais, au prochain CA pour prendre sa décision.

Point sur le dossier « FESTI FAMILY »

- La 3^{ème} édition est en préparation : c'est une très lourde organisation pour une manifestation sur quinze jours à Cenon.
- Problème de dates car en même temps, au Rocher de Palmer, il y a une autre manifestation internationale et donc pas de salles disponibles. Le projet est donc compromis.
- Une réunion a été prévue en urgence le 6 mai

M^{me} HATTRAIT : informe que la préparation semble évoluer dans le bon sens.

Point sur le dossier « CA »

M^{me} COIFFIER a rédigé le texte ci-dessous pour un **Appel à candidatures** :

« L'association va devoir assumer une période délicate de renouvellement de projet, sans le soutien de Christophe FUGERAY qui palliait souvent la faiblesse du CA, qui, malgré la bonne volonté de ses membres, manque de personnes vraiment disponibles.

Personnellement, je ressens à la fois, le devoir d'accompagner la nouvelle direction afin de poursuivre la belle évolution du CSC la Colline et la peur de ne pas avoir la force de continuer ce projet ambitieux.

Compte-tenu de votre implication et votre intérêt pour notre structure, je vous demande de bien vouloir réfléchir à une possible candidature au CA lors de l'AG du 12 juin prochain.

Veillez m'excuser de vous mettre la pression, mais nous avons très peu de temps pour engager l'avenir de la Colline.

Commentaires

M^{me} COIFFIER annonce qu'une seule personne a répondu en disant « qu'elle n'était pas encore prête »

M^{me} FRAIGNEAU a déjà constaté qu'il faut plus de militantisme, plus impliquer les personnes en amont, donner au gens une 1^{ère} approche, qu'ils viennent écouter les CA.

M^{me} COIFFIER signale que depuis longtemps cette demande de renfort du CA a été faite, aujourd'hui il faut envisager le remplacement de la présidence en poste depuis 7 ans.

M^{me} LOPEZ propose que les nouvelles personnes soient invitées car le travail lors des commissions a permis une forte implication très concrète.

M FUGERAY demande qu'à l'envoi de la convocation à l'AG du 12 juin 2015 soit bien mentionné l'appel à candidatures.

LES STATUTS

M^{me} LOPEZ demande que des pouvoirs en absence d'administrateurs au CA puissent être donnés. Ce sujet avait déjà été débattu puis accepté au CA du 28 avril 2014. Il faut modifier les statuts de l'Association pour que cette modification soit prise en compte.

Des débats ont lieu sur les délais contraints pour modifier les statuts lors de la prochaine AG du 12 juin 2015 ou lors d'une AG extraordinaire après l'été, ce qui permettrait de revoir avec la nouvelle direction, l'ensemble des statuts.

QUESTIONS DIVERSES

Point sur la démarche de renouvellement de projet

- Le Comité stratégique est reporté
- Organisation d'une journée de réflexion le 12 mai pour le recueil de la parole des partenaires dans le cadre du diagnostic
- Temps de travail des salariés et bénévoles (Hors accueil du public) les 19-20-21 mai
 - ✓ Préparation des activités d'été le 20 mai
 - ✓ Exploitation et analyse des questionnaires soumis aux habitants et partenaires pour le diagnostic
- M^{me} ZAYANI informe qu'un « concert chez l'habitant » a eu lieu à Beausite, en extérieur vu le nombre, ce qui a permis d'administrer une cinquantaine de questionnaires et de faire découvrir des artistes qui se produisent aussi au ROCHER de Palmer. Ce concert a aussi permis de montrer que le ROCHER de Palmer est accessible à tous.

M^{me} COIFFIER remercie les membres présents, lève la séance à 19h15 et propose un pot de départ de M. FUGERAY.

La Présidente



Henriette COIFFIER